Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260306-20260210-DE

République Française
Commune de Berric

Département du Morbihan
2026_210

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	16

Vote
A l'unanimité
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Morbihan
Le : 06/03/2026
Et Publication du : 06/03/2026

L'an 2026, le 3 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Berric s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GRIGNON Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/02/2026.

Présents : M. GRIGNON Michel, Maire, M. DESBAN Jean-François, Mme MOREL Patricia, M. GRIJOL François, Mme JUBIN Sophie, Mme COUSSEMACQ Mathilde, Mme BRULE Delphine, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme CAREIL Larissa, M. TAVERNIER Jean-Sébastien, M. LE PIRONNEC Gilles, M. LUHERNE Vincent, Mme JOSSET Carole

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MEZZOUG Adil à M. DESBAN Jean-François, Mme LEMOINE Stéphanie à M. GRIGNON Michel, Mme LE MONNIER Solène à Mme MOREL Patricia
Absent(s) : M. SOUCHET Frédéric, M. DANIELO Philippe, M. TROLEZ Ronan
A été nommé(e) secrétaire : Mme BRULE Delphine

2026-02-10 – Affectation du résultat 2025

L'adjointe aux finances présente au Conseil municipal le projet d'affectation du résultat de fonctionnement du financier unique 2025.
Elle explique que la couverture du besoin de financement de la section d'investissement s'effectue au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisé", d'une part, et que le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement reporté, d'autre part.

Affectation de résultat	
Section de fonctionnement - excédent global	810 523,21 €
Section d'investissement - déficit global	-521 873,37 €
Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	338 805,40 €
Restes à réaliser en recettes	158 020,77 €
Déficit global des restes à réaliser	-180 784,63 €
Besoin de financement de la section d'investissement	**702 658,00 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :
- de prévoir les écritures suivantes au budget 2026 :

Affectation du résultat	810 523,21 €
Au financement de la section d'investissement R1068	702 658,00 €
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	**107 865,21 €**

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260306-20260210-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/03/2026
Le Maire
Michel GRIGNON

